

ENVIRONNEMENT

Des foyers améliorés réduisent la consommation de bois

I2T

Transformer l'agriculture ivoirienne

SANTÉ MATERNELLE

Un ballonnet pour réduire les décès

SUR LE TERRAIN

Réhabilitation des résidences universitaires d'Abidjan

PLUS LOIN AVEC...

Laurent Tchagba
Sur les efforts du gouvernement pour faciliter l'accès à l'eau potable

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE FORESTIER

L'agro-foresterie, une solution à la déforestation



SOMMAIRE

RÉSULTATS & IMPACTS 4

Environnement : des foyers améliorés réduisent la consommation de bois

Promotion de l'entrepreneuriat : plus de 600 emplois créés en 5 ans grâce au "Prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent"

Tribunal de Commerce d'Abidjan : 100 % des litiges résolus en 2018

I2T : transformer l'agriculture ivoirienne

Niakaramandougou : 26 localités nouvelles électrifiées entre 2017 et 2018

Manioc "Bocou" : plus de productivité pour lutter contre la faim et la pauvreté

Santé maternelle : un ballonnet pour réduire les décès post-accouchement

GROS PLAN 8

Préservation du patrimoine forestier : l'agro-foresterie, une solution à la déforestation



EN ACTION 12

Lamine Bakayoko : du café light aux épices locales

Ecologie : du charbon vert pour que la forêt ne broie plus du noir

SUR LE TERRAIN 13

Résidences universitaires d'Abidjan : des bâtiments flambant neufs et des milliers de lits pour les étudiants



PLUS LOIN AVEC ... 14

Laurent Tchagba sur les efforts du gouvernement pour faciliter l'accès à l'eau potable

ARRÊT SUR IMAGES 15

3 QUESTIONS À ... 16

Ousmane Coulibaly



MAGAZINE D'INFORMATIONS
DU CENTRE D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bakary SANOGO

Directeur du Centre d'Information
et de Communication Gouvernementale
(CICG)

COMITÉ DE RÉDACTION

CICG

CONCEPTION - ÉDITION

CICG

Reproduction interdite sans autorisation préalable.

Les illustrations, textes et photos peuvent être utilisées gratuitement pour un usage non commercial. Cependant, la mention «SOURCE : CICG» devra être indiquée.



République de Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 51 14 38 - Fax : (225) 22 41 11 16

01 B.P. 12 243 Abidjan 01

Deux-Plateaux Vallon, Cité « Résidence Colombe »

Villa n°27, îlot n°176

Courriel : info@cicg.gouv.ci



www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci.official

Bien-être social en Côte d'Ivoire : la grosse artillerie d'Alassane Ouattara



Par **BAKARY SANOGO**

Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale - CICG

C'est à un déploiement de grosse artillerie sur le front du bien-être social que les Ivoiriens assistent depuis janvier 2019 de la part du Président de la République Alassane Ouattara, à travers le Programme Social du Gouvernement (PSGov 2019-2020).

Le Président de la République, le Vice-Président, le Premier Ministre et tous les membres du gouvernement sont depuis des mois dans un véritable exercice de tirs groupés sur le terrain du social, celui du véritable développement qui change positivement le quotidien des populations.

Ils sont désormais tous abonnés à des activités de lancement, de réception de projets d'eau, d'électrification, de bitumage de routes, de recrutement d'enseignants, de création d'emplois pour les jeunes, de mise à disposition de tables-bancs pour les écoliers, d'inauguration de lycées, d'hôpitaux... Des opérations qui couvrent toutes les régions du pays, notamment les zones rurales.

L'essentiel des activités est le fait de l'équipe gouvernementale, conduite par l'ingénieur des Ponts et Chaussées, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly. Et les ministres sont toujours sur le terrain, comme des chefs de chantier, pour suivre dans le détail l'exécution des travaux.

Mais, Ouattara, le Commander-in-Chief, rejoint souvent ses lieutenants. Il est lui-même monté récemment sur la ligne de front, du 25 au 28 septembre 2019, pour l'électrification de quatre localités dans la région du N'Zi. Procurant à des populations rurales le bonheur de sortir de l'obscurité. Auparavant, il inaugurait le 3 août 2019 le tronçon routier allant d'Adzopé à Yakassé-Attobrou. Un projet qui, sans être un service social de base, n'en est pas moins important dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Jamais on a vu en Côte d'Ivoire une telle rage d'apporter un peu plus de confort au quotidien des Ivoiriens. Rien de véritablement surprenant en cela,

car le social a toujours été au cœur de l'action du Président Ouattara depuis son arrivée au pouvoir. Et les résultats acquis dans tous les secteurs en témoignent éloquentement.

En matière d'électricité, à fin 2017, 4 600 localités étaient électrifiées, contre 2 847 en 2011. Dans le secteur éducation, de 2011 à 2018, ce sont 30 621 salles de classe du préscolaire et du primaire, 242 établissements secondaires, 02 CAFOP et 07 établissements d'enseignement technique et professionnel qui ont été construits. Volet santé, on notera que 300 centres de premier contact ont été construits et équipés de 2012 à 2016.

Une performance extraordinaire, en si peu de temps, comme on en a rarement vu en Afrique et dans le monde. Quand on sait l'état de délabrement socio-économique dans lequel le pays stagnait depuis des décennies avant l'arrivée au pouvoir de Ouattara.

À la vérité, cette performance n'a rien de surprenant de la part de l'expert en développement qu'est Alassane Ouattara. Que fallait-il espérer d'autre de l'ancien Premier Ministre de Félix Houphouët-Boigny, de l'ancien Gouverneur de la BCEAO et de l'ancien

Directeur Général Adjoint du Fonds Monétaire International (FMI) ?

Malgré ces progrès, Ouattara s'est rendu compte que les besoins dans tous les secteurs et dans toutes les régions du pays sont encore plus nombreux. Ils s'étaient tant accumulés et très peu de choses avaient été initiées pour y faire face.

Ayant vu Ouattara à l'œuvre, et le sachant capable d'apporter des solutions, les populations n'arrêtent pas de demander toujours un peu plus. Se disant : « Alassane Ouattara peut aider. Il sait trouver des solutions. Alors, allons-y ! Demandons ! Si on ne demande pas à Ouattara, à qui on va demander ? ». Au regard de ces échos et remontées d'informations, Ouattara décide de faire davantage sur le front du bien-être social.

Malgré les contraintes et autres arbitrages budgétaires auxquels tout gouvernement fait face, il instruit ses troupes en décembre 2018 de débloquer 727,5 milliards de FCFA additionnels pour le bien-être social. Pour Ouattara, cette somme ne constitue pas une dépense, mais plutôt un investissement. Un investissement pour un capital humain de qualité.

Jamais on a vu en Côte d'Ivoire une telle rage d'apporter un peu plus de confort au quotidien des Ivoiriens.

Environnement

Des foyers améliorés réduisent la consommation de bois

Pour apporter des solutions à la question de l'efficacité énergétique dans les ménages ruraux, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) et ses partenaires sont depuis 2016 engagés dans la promotion de l'usage des foyers améliorés. Ceux-ci, par leur faible consommation de combustible et émission de fumée, permettent de lutter contre la déforestation et la pollution, de valoriser les résidus agricoles et de préserver la santé des femmes.

En Côte d'Ivoire, près de 90 % de la population utilise le bois de chauffe et le charbon provenant des forêts. Outre cela, une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), indiquait en 2009 que plus de 20 000 femmes mouraient chaque année en Côte d'Ivoire du fait de l'inhalation de fumée pendant des opérations de cuisson. En vue d'améliorer cette situation, l'Alliance Ivoirienne Foyers Améliorés et Energie de Cuisson Propre et son partenaire FIRCA ont mené des opérations pilotes de vulgarisation des foyers améliorés, en en distribuant à plus de 1 200 ménages et cantines dans les zones de production cacaoyère et cotonnière.

Les bénéficiaires se montrent dans l'ensemble satisfaites de l'utilisation de ces nouveaux foyers. Elles en évoquent les avantages économiques et sanitaires. Nawa Soro, ménagère à Korhogo, témoigne : « Avant, j'utilisais beaucoup de bois. Il me fallait le chargement d'un tricycle pour une semaine et la fumée me fatiguait beaucoup pendant la cuisine. Aujourd'hui, avec les nouveaux foyers, j'utilise le même chargement pour deux semaines ». En outre, ils permettent la valorisation des résidus agricoles (pailles de riz, résidus de manioc, déchets de café, cacao, maïs, anacarde...), en les utilisant comme combustibles. ■

T é m o i g n a g e s

Jibikilayi Mutshipayi, président de l'Alliance

L'usage des foyers améliorés permet d'économiser un hectare de forêt par an.

« L'usage des foyers améliorés permet d'économiser un hectare de forêt par an et d'éviter l'émission de 2 à 4 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère ».

Oulaï Carine, ménagère à Duékoué

Avec le nouveau fourneau, je ne mets que treize morceaux de bois.

« Avant, il me fallait quarante morceaux de bois sous la marmite. Avec le nouveau fourneau, je n'en mets que treize. Il n'y a pas de fumée et c'est moins pénible ».

Yéo Soro, Korhogo

Avec le foyer amélioré, le sac de charbon dure deux mois.

« Auparavant, le sac de charbon durait une semaine. Avec le foyer amélioré, il dure deux mois. Il me faut tout simplement deux petits fagots de bois pour préparer mon riz et chauffer de l'eau pour le bain de toute la famille. L'allumage du feu est également très rapide ».

Oulaï Pauline, commerçante à Duékoué

Depuis que j'ai le nouveau foyer, je ne dépense que 300 FCFA.

« Le nouveau foyer est plus économique. Par le passé, j'achetais du bois pour 500 ou 600 FCFA pour la cuisine quotidienne. Depuis que j'ai le nouveau foyer, je ne dépense que 300 FCFA ».

Promotion de l'entrepreneuriat

Plus de 600 emplois créés en 5 ans grâce au "Prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent"

Instauré en 2014, "Le Prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent" a favorisé l'insertion socio-professionnelle de 180 jeunes et la création de 606 emplois directs en 5 ans, pour un investissement d'un milliard de FCFA.

"Le Prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent" est une réponse concrète à la problématique du chômage des jeunes. Il est mis en œuvre par le District d'Abidjan, en vue de favoriser l'auto-emploi. Les lauréats ont bénéficié de formations financière, technique, juridique et administrative. « Ce prix m'a permis d'augmenter la capacité de production de mon entreprise d'engrais bio et d'employer 32 personnes », témoigne Romaric Rouamé, lauréat de l'édition 2017. Doté d'un montant de 5 millions de FCFA pour le meilleur candidat, le Prix a permis aux bénéficiaires d'initier des projets, dont 98 % ont connu des réussites. ■



Tribunal de Commerce d'Abidjan

100 % des litiges résolus en 2018

Avec un taux de résolution de litiges estimé à 100 % en 2018, contre 86 % en 2012, le Tribunal de Commerce d'Abidjan, répond aux attentes ayant guidé sa création par le gouvernement, notamment celle de favoriser un meilleur environnement des affaires.

Cette performance résulte du travail en équipe des magistrats, de l'usage de système de management moderne et de la traque de la corruption. Le rapport d'activités 2018 indique que 5 050 décisions ont été rendues en 2017, contre 1 884 en 2013. Signe de la confiance accordée à l'institution par les opérateurs économiques. « Les opérateurs économiques se sont vite appropriés le Tribunal. La qualité des décisions rendues, la transparence ainsi que la célérité des procédures apportent une contribution remarquable au développement des affaires », confie Claude Ignace Bléguy, homme d'affaires. Par ailleurs, le délai de traitement des dossiers est passé de 51 jours en 2014 à 42 jours en 2018. ■

Les Brèves du Développement

Infrastructures : le pont métallique de N'Dénou désenclave huit villages dans le Gbêkè

Le pont métallique de N'Dénou, dans la sous-préfecture de Bouaké, inauguré le 13 avril 2019, désenclave huit villages de la localité. Construit dans le cadre de la coopération ivoiro-française, l'ouvrage vient mettre fin aux difficultés de mobilité des populations et contribuer au développement des activités économiques de la zone.

Education : le village d'Abli doté d'un collège de 16 classes

Le village d'Abli, dans le département de Toumodi, vient de bénéficier d'un collège de proximité de 16 classes. L'ouvrage est une réalisation du gouvernement ivoirien, avec l'appui du Conseil de l'Entente. La construction de l'infrastructure s'inscrit dans le cadre des projets communautaires de l'institution.

Santé : la PMI de Bouaflé dotée d'un préau de vaccination

Le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Bouaflé est désormais doté d'un préau pour la vaccination et les pesées diététiques. L'édifice, d'une valeur de 7 millions de FCFA, est composé de trois (3) bureaux et d'un préau. Il permettra de relancer les activités de la PMI, en améliorant l'accès et l'utilisation des services de soins de santé.

Energie : 30 mégawatts supplémentaires pour la centrale d'Azito

La capacité de production de la centrale thermique d'Azito vient d'augmenter de 30 mégawatts, avec la mise en service en mars 2019 de la première unité à gaz MXL2, d'un coût de 33 milliards de FCFA. La Côte d'Ivoire devient ainsi le premier pays africain à adopter cette technologie (MXL2) déjà implémentée en Europe et en Asie. Azito génère actuellement 430 mégawatts et vise 700 mégawatts d'ici à 2020.

I2T

Transformer l'agriculture ivoirienne

Créée en 1979, la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) met au point des machines et outils servant à la transformation des produits agricoles locaux. Son expertise est avérée en matière de fabrication de machines destinées à la transformation du manioc, de la noix de coco, de l'anacarde et des fruits et légumes.

Elle a mis sur le marché des décortiqueuses, des broyeuses et autres outils de transformation utilisés tant en Côte d'Ivoire que dans la sous-région. Contribuant ainsi à une meilleure valorisation des produits locaux ainsi qu'à la réduction de la pénibilité des populations. « Aujourd'hui, nous avons contribué à la réduction de la pénibilité du travail de l'attiéké (semoule de manioc). Les femmes ont de plus en plus recours à nos machines. Cela leur permet d'augmenter leur production et leurs revenus, tout en préservant leur santé », assure Daouda Dosso, directeur commercial et marketing à I2T. Pour diversifier ses offres, la société propose une gamme fiable de machines adaptées à la taille des petites unités de transformation, notamment en ce qui concerne l'anacarde. ■

Un outil au service de l'industrialisation

Plusieurs projets d'envergure sont dans les tiroirs d'I2T. L'entreprise veut se doter d'un centre de conditionnement et d'emballage, afin de réduire les pertes post-récoltes et compenser la cessation de la production de sachets plastiques. Elle a également un projet d'accompagnement de la transformation du riz local, afin de susciter l'engouement autour de la consommation de la production locale de plus en plus prisée par les ménages. I2T est en attente de la vulgarisation du projet de valorisation des farines locales dans la fabrication du pain, dont la phase pilote a été concluante. Ces ambitions, indiquent les responsables d'I2T, nécessitent la redynamisation de la société afin que ses missions coïncident avec les objectifs de transformation structurelle de l'économie ivoirienne inscrits aux priorités du Plan National du Développement (PND) 2016-2020.

Niakaramandougou

26 localités nouvelles électrifiées entre 2017 et 2018

Grâce à la politique d'électrification tous azimuts du gouvernement, ce sont 26 nouvelles localités sur les 39 que compte le département de Niakaramandougou qui ont été électrifiées entre 2017 et 2018. Auparavant, seules 9 l'étaient. Cela porte le nombre de localités électrifiées à 35. Le taux de couverture qui était de 23 % en 2016 passe ainsi à 90 % en 2018.

La connexion au réseau électrique des localités a nettement amélioré le bien-être des populations locales. Elle a favorisé l'accès aux commodités de la vie moderne et la création d'activités génératrices de revenus. L'impact de l'électrification s'est particulièrement fait ressentir sur le plan scolaire : « Les résultats se sont améliorés en 2019, avec un taux de réussite au BEPC de 66 % à Niakara et de 79 % à Tafiré, contre moins de 50 % les années antérieures. Grâce à l'électrification, les élèves étudient dans de meilleures conditions », explique M'Bégnan Koné, cadre de Niakara. L'augmentation du taux de couverture a été favorisée par le Programme National d'Électrification Rurale (PRONER) qui vise à électrifier les localités d'au moins 500 habitants. ■





Manioc "Bocou"

Plus de productivité pour lutter contre la faim et la pauvreté

Produit de grande consommation en Côte d'Ivoire, le manioc contribue à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, notamment grâce à la mise au point de nouvelles variétés plus productives, dénommées "Bocou".

Fruits de la recherche du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), ces nouvelles variétés produisent 35 à 40 tonnes à l'hectare, contre 8 tonnes pour le manioc traditionnel. Selon Viviane Assoi, présidente de la Coopérative de vivriers de Bouaké, les nouvelles variétés permettent d'avoir des produits dérivés de qualité, à savoir l'attiéké, le gari, le placali, le tapioca, l'amidon, etc. Sa coopérative produit environ 10 tonnes d'attiéké destinées aux marchés ivoirien et international. « La culture et la commercialisation du manioc Bocou améliorent nos conditions de vie » témoigne-t-elle. ■

Santé maternelle

Un ballonnet pour réduire les décès post-accouchement

Afin de faire face au taux élevé de décès dûs aux hémorragies liées à l'accouchement (36 %), le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a instauré depuis 2017 l'utilisation du ballonnet intra-utérin ou kit UBT. Un dispositif qui permet de bloquer les saignements après l'accouchement.

Véronique Yao, 30 ans, résidant à Yopougon (Abidjan), se réjouit d'avoir pu bénéficier de la pose d'un ballonnet intra-utérin, suite à son accouchement. « Je perdais beaucoup de sang, j'ai failli mourir. Le médecin a utilisé le kit UBT. Grâce à cela, je suis encore en vie et je peux m'occuper de mes enfants ». Selon le Docteur Mémoé Dosso, gynécologue à Bondoukou (Nord Est), le kit est facile à installer et est très efficace pour lutter contre les hémorragies : « Au bout de 24 heures après son installation, sauf autre complication, la vie de la patiente est sauvée ». Le dispositif peu coûteux a déjà été introduit dans 96 % des centres de santé publics, avec le soutien de l'UNICEF. ■





Préservation du patrimoine forestier

L'agro-foresterie, une solution à la déforestation

De 16 millions d'hectares au début des années 1960, le couvert forestier ivoirien ne représente plus que 3 millions d'hectares en 2018. Face à cette situation, liée à une exploitation abusive et incontrôlée, le gouvernement a élaboré en 2018 une nouvelle politique de gestion forestière, dont l'objectif est de reconstituer 3 millions d'hectares de forêt d'ici à 2030.

Lundi 18 juin 2018. Il est 19 heures. Nous sommes à Yakassé-Mé. Un village situé à la lisière de la forêt classée de Yapo-Abbé, sur l'axe Azaguié-Adzopé, à une soixantaine de kilomètres au Nord-Est d'Abidjan. Un camion immobilisé par des agents des Eaux et Forêts dévoile un contenu particulier. Des planches et des chevrons, mais également des exploitants de bois clandestins qui s'apprêtaient à écouler la marchandise frauduleuse. Une foule les a encerclés. Les villageois expriment leur mécontentement. « Ce sont ceux-là qui ruinent tous les efforts du gouvernement pour reconstituer nos forêts », s'exclame Philippe Bessin, un ressortissant du village. Trois jours plus tard, accompagné de l'Unité de Gestion Forestière (UGF) de la forêt classée de Yapo-Abbé, nous allons à la découverte de cette aire protégée, d'environ 29 000 hectares. Objectif : nous imprégner de l'avancée du processus de reforestation qui y

est en cours. Sur notre itinéraire au cœur de la forêt, nous découvrons ici et là divers objets témoignant d'activités humaines. Des restes d'abris de fortune, des nattes, des ustensiles de cuisine, des sacs qui semblent avoir contenu du charbon, etc. « Ces objets appartiennent aux exploitants forestiers clandestins, auteurs des abattages illicites d'arbres protégés. Ils sont ensuite revendus sur les marchés, comme bois d'œuvre. Avec nos patrouilles, 9 exploitants clandestins ont pu être appréhendés au premier semestre 2018 », nous dit le Chef de l'Unité, le Capitaine Kabolaha Traoré. Il rappelle aussi qu'en 2017, onze (11) clandestins avaient été appréhendés et traduits devant les tribunaux. Notre visite continue. Quelques centaines de mètres plus loin, des paysans en pleine activité champêtre. Certains sèment du

mais. D'autres font le piquetage de boutures de manioc. Face à notre étonnement de voir que ces derniers ne semblent nullement inquiets de la présence des agents des Eaux et Forêts, le capitaine Traoré nous donne des éclaircissements. Ces agriculteurs exploitent une parcelle aménagée avec l'accord des agents forestiers. Ces arrangements officiels entrent dans le cadre du reboisement, à travers le développement de l'agroforesterie. Cette technique, qui consiste à associer sur un même terrain des arbres et des cultures, enrichit les sols

En 2018, un plan national décennal de réhabilitation de la forêt, d'un coût de 616 milliards de FCFA, a été lancé.

et favorise la reforestation. « De nombreux paysans ont arrêté les défrichements illégaux pour prendre part aux programmes de reboisement de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR). En 2017, ce sont 233,97 hectares qui ont été reboisés dans



Défis : “Zéro feu de brousse” en Côte d’Ivoire

Parvenir à “Zéro feu de brousse” dans un contexte où la culture sur brûlis est une habitude ancestrale, constitue pour le gouvernement un défi majeur. Pour la seule année 2016, les feux de brousse ont détruit plus de 1 100 hectares de forêts, contribuant ainsi à la déforestation du pays. Autre défi : le respect des engagements en faveur du “Climat Mondial” qui conseille une “Agriculture zéro déforestation”.

cette forêt, contre 142 ha en 2016 », souligne le Capitaine Traoré, relevant que le reboisement est au cœur de l’action gouvernementale. Soucieux de restaurer son patrimoine forestier, le gouvernement, à travers la SODEFOR, a élaboré un plan de reboisement qui prévoit le planting d’environ 35 000 hectares d’arbres par an. Cette initiative est soutenue par d’autres programmes qui donnent des résultats déjà tangibles. Notamment “Planter un arbre pour la paix” ; “Je plante un arbre pour une Côte d’Ivoire plus verte” ; “Un citoyen, un arbre” et “Une école, 5 hectares de forêt”.

S’inscrivant dans une politique de développement durable, des actions volontaristes ont été engagées au plan institutionnel. Au nombre de celles-ci un séminaire gouvernemental sur la préservation de la forêt, le 13 novembre 2017 et un Conseil Présidentiel consacré à la préservation

de la forêt, le 17 mai 2018. Déjà en 2013, le pays s’engageait dans le Programme pour l’application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Le gouvernement vient de définir le cadre juridique de la gestion de la forêt, en adoptant, le 20 juin 2019, le nouveau code forestier.

La politique gouvernementale est soutenue par d’importants investissements. En 2018, un plan national décennal de réhabilitation de la forêt, d’un coût de 616 milliards de FCFA, a été lancé. En outre, 4 milliards de FCFA ont été mobilisés en vue d’appuyer l’administration forestière. De même, 2,12 milliards de FCFA ont été investis pour financer le projet de gestion intégrée des aires protégées. Avec ces efforts, le gouvernement entend parvenir d’ici à 2030 à la reconstitution de 20 % de son patrimoine forestier. ■

Fortuné Sokossy

Etudiant en agronomie



« Nous devons tout faire pour parvenir à une société dont les citoyens sont sensibilisés à la préservation de la forêt. C’est une question vitale ».

Séka Francis Dadié

Notable à Miadzin (Adzopé)



« La politique de reboisement du gouvernement est à saluer. Notre avenir est tributaire de la bonne gestion de la forêt ».

Landry Dadié

Exploitant agricole à Agou



« L’agro-foresterie promue par le gouvernement est un gage de développement durable de l’agriculture, notamment de la cacaoculture ».

Ludovic Atsé

Planteur à Diapé (Adzopé)

« Les populations ne doivent pas être complices des exploitants frauduleux qui détruisent nos forêts. Elles doivent informer les autorités compétentes de leurs activités illégales ».

Préservation du patrimoine forestier

À la reconquête des forêts classées

Face au phénomène de colonisation des espaces forestiers protégés, le gouvernement ivoirien s'est engagé depuis 2012 à libérer toutes les forêts classées et parcs nationaux de leurs occupants illégaux. Ainsi, en 2017 environ 38 500 personnes infiltrées dans les forêts de Niégré (Sud-Ouest) et du Mont Péko (Ouest) ont été déguerpiées et recasées sur d'autres sites. Il en a été de même pour celles installées dans les forêts classées du Cavally, de Goin-Débé et de Scio (Ouest). Les plantations de cacao et d'hévéa dans ces zones protégées ont été détruites. Pour renforcer leur sécurisation, le gouvernement a engagé en 2017 une vaste opération de désarmement dans les zones illégalement occupées, en y déployant un important détachement d'agents des forces de défense et de sécurité. Enfin, le système de surveillance satellitaire a permis en 2018 de localiser et de déguerpir 200 occupants illégaux. ■

Les acquis



234 forêts classées

représentant 4, 2 millions d'hectares



616 milliards de FCFA

consacrés à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de la forêt, sur une période de 10 ans



400 000 ha de forêt replantés par la SODEFOR

depuis sa création en 1966. Elle prévoit de reboiser 35 000 hectares par an, sur 10 ans



4 000 agents des Eaux et Forêts

déployés pour sécuriser la forêt ivoirienne



1 243 comités de lutte contre les feux de brousse

opèrent sur l'ensemble du territoire national



4 milliards de FCFA

déboursés en urgence par le gouvernement pour appuyer l'administration forestière en 2018

L'agro-foresterie, une alternative à la déforestation

L'agro-foresterie est une technique qui associe, sur un même espace, le planting d'arbres et les cultures agricoles. Elle permet d'améliorer la structure du sol et les ressources en eau. Tout comme d'obtenir des engrais verts. Cette pratique est mise en œuvre dans les zones de production du cacao, notamment à Soubré, à San Pedro et à Daloa. Les résultats obtenus, en termes de reconstitution du couvert forestier, sont prometteurs et méritent d'être vulgarisés à l'échelle nationale. Depuis 2013, à l'initiative du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), la Stratégie nationale de relance de la recherche et du développement de l'agro-foresterie en Côte d'Ivoire a été adoptée.

Données relatives au reboisement de 2012 à 2017

ANNÉES	Dans les forêts classées (en ha)	En zone rurale (en ha)	Total reboisé (en ha)
2012	1 002,58	506,73	1 509,31
2013	2 171,16	1 245,77	3 416,94
2014	2 317,39	1 278,83	3 596,22
2015	2 297,79	923,95	3 221,75
2016	2 309,12	1 100,24	3 409,37
2017	2 450,44	1 074,05	3 524,49
Total	12 548,48	6 129,58	18 678,06

Source : Ministère des Eaux et Forêts (SODEFOR, 2018)

Perspectives majeures

- Mise en œuvre de la nouvelle politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, en vue de réhabiliter et de reconstituer 3 millions d'hectares de forêt d'ici à 2030
- Actualisation des limites des forêts classées
- Application à grande échelle du concept d'agro-foresterie
- Application effective de l'initiative cacao-forêts, visant à stopper la déforestation liée à la cacaoculture par le développement de l'agroforesterie
- Institution d'un mécanisme de financement durable des forêts
- Ouverture de la gestion forestière au secteur privé



« Un sursaut national s'impose à tous les acteurs du secteur forestier pour réhabiliter la forêt. Au nombre de ceux-ci, il y a les partenaires publics et privés, les structures décentralisées et les populations.

Le gouvernement ayant pris, pour sa part, la pleine mesure de la disparition de la forêt ivoirienne, a défini une nouvelle stratégie afin d'inscrire le pays dans la politique internationale de préservation de la nature et de lutte contre les changements climatiques. Il s'agira donc d'inverser les tendances, par la reconstitution de la forêt ivoirienne, en vue de couvrir 20% du territoire national. »

Alain-Richard Donwahi, Ministre des Eaux et Forêts
Magazine du Ministère des Eaux et Forêts, octobre 2017.



LAMINE BAKAYOKO

Du café light aux épices locales

Lauréat du Prix d'Excellence 2015, de la catégorie "Entrepreneuriat Jeune", Bakayoko Lamine a été aussi le grand vainqueur du Concours de l'Entrepreneuriat Jeune de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire dénommé "CGECI Academy 2015". Après l'obtention de son diplôme à l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB Yamoussoukro) en Ingénierie Agro-économique, il crée en mai 2010 "AVVA Café", une entreprise spécialisée dans la torréfaction de café.



L'entreprise innove et offre aux consommateurs du café corsé et du café light au goût fruité et aromatisé - avec les épices locales telles que le kinkeliba, le kanifi et le gingembre - afin d'accroître et de diversifier la clientèle.

Ces produits connaissent déjà un succès auprès de certaines catégories socio-professionnelles. Lamine Bakayoko a développé un modèle économique basé sur les chauffeurs professionnels et les ouvriers des zones industrielles, reconnus pour être de grands consommateurs de café. La marque est disponible sur le marché ivoirien et dans la sous-région. AVVA Groupe emploie 22 salariés.



ECOLOGIE

Du charbon vert pour que la forêt ne broie plus du noir

Certains ont la main verte, d'autres le cerveau. Dans la tête de Jacques Olivier N'Guessan Koffi, patron de TYEGRO-CI, les concepts se bousculent pour faire pousser des deals écologiques. Avec des produits comme le cuir végétal, fait de feuilles d'ananas ou le charbon, émanant de déchets agricoles et ménagers, l'entrepreneur de 22 ans a bâti son business sur l'économie circulaire.

Et son succès, il l'écrit avec les distinctions qui fleurissent son parcours : "The Anzisha Prize", "African Leadership Academy (ALA)", le "Prix du Meilleur Jeune Entrepreneur Agricole en 2016", etc.

Dans les laboratoires de l'entreprise, l'équipe a mis au point le Yal-char, un charbon fabriqué à partir de déchets agricoles (peau de manioc, de banane, feuilles et tiges de maïs...). Le Yal-char n'émet pas de fumée, produit moins de gaz à effet de serre et est plus résistant à la combustion que le charbon de bois. Il est donc une innovation majeure. Avec le cuir végétal, ces solutions concrètes ont hissé l'entreprise TYEGRO-CI à l'avant-garde du combat pour la protection de l'environnement.

Issu d'une famille de paysans, Jacques Olivier a réussi à démontrer que les déchets agricoles et ménagers sont une véritable mine d'or. L'entrepreneuriat vert a ouvert à TYEGRO-CI de belles perspectives. Mais bien plus que cette rentabilité, la plus grande satisfaction de Jacques Olivier est de contribuer à l'équilibre de l'environnement par des actions concrètes. ■



Résidences universitaires d'Abidjan

Des bâtiments flambant neufs et des milliers de lits

Fermées depuis 2011, les résidences universitaires de Port-Bouët, d'Adjamé et d'Abobo font peau neuve. Leur réhabilitation, ainsi que celle des résidences du campus de l'Université Félix Houphouët-Boigny, de Mermoz, de la Cité Rouge et de la Riviera 2, avait été au cœur des revendications des étudiants.

Un jour de juin 2019. Visite sur le chantier de la cité de Port-Bouët 3. Les travaux avancent à grands pas. Les squatters qui vivaient dans les bâtiments en ruine sont partis. Les bâches de fortune qui pendaient aux fenêtres, faisant office de protection contre les intempéries, ont disparu.

A l'instar de la cité de Port-Bouët, les autres résidences, jusque-là non fonctionnelles, sont toutes en chantier depuis 2018. Sur les différents chantiers, les ouvriers, munis de truelles, pelles et pinces, sont à l'ouvrage. Ils s'activent à redonner aux bâtiments, vieux de plusieurs décennies, une cure de jouvence. Selon le Directeur Général du Centre des Œuvres Universitaires 1 (CROU 1), Jean Blé Guirao, le gouvernement entend livrer d'ici à fin 2019 les 1 600 chambres que comptent les cinq cités de la commune de Port-Bouët (Port-Bouët 1, 2 et 3, et Vridi 1 et 2). Bientôt le processus de réhabilitation va s'achever pour le bonheur des étudiants. « *L'amélioration des conditions de vie des étudiants est au cœur des préoccupations du gouvernement. La livraison de ces cités réhabilitées va soulager les étudiants, notamment ceux qui n'ont pas de parents à Abidjan. Ils seront ainsi dans un cadre idéal d'études* », indique Jean Blé Guirao.

Prévues pour loger les étudiants de l'Université Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé, les résidences de Williamville, d'Adjamé 220 et d'Abobo 1 et 2 sont aussi en réhabilitation. Là, comme à Port-Bouët, maçons, plombiers, électriciens, menuisiers, carreleurs, etc. sont à pied d'œuvre. Objectif : loger 2 647 étudiants dans un nouveau décor.

Outre les dortoirs, les terrains de sport, salles d'étude, cuisines et restaurants sont également concernés par les travaux. ■



Laurent Tchagba

Ministre de l'Hydraulique

Sur les efforts du gouvernement pour faciliter l'accès à l'eau potable

Les difficultés d'approvisionnement des populations en eau potable ont amené le gouvernement à rechercher des solutions durables. Dans cette interview, le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, fait état des progrès réalisés dans le secteur.



Monsieur le ministre, quel bilan faites-vous des efforts du gouvernement pour approvisionner les populations en eau potable ?

Beaucoup d'efforts ont été faits par le gouvernement pour résorber le déficit en eau potable, tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays, et surtout dans les zones rurales. La demande en eau potable du District d'Abidjan était estimée à 500 000 m³/jour en juin 2011, pour une production de 350 000 m³/jour, soit un déficit de 30 %. Des investissements importants ont permis de porter aujourd'hui l'offre à 640 000 m³/jour. Au niveau de la ville d'Abidjan, des projets majeurs, d'un coût global de 215 milliards de FCFA, ont été réalisés. A l'intérieur du pays, 225 localités ont été connectées au réseau de la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI), pour un coût de 47 milliards de FCFA. Nous avons procédé à la mise à disposition de 80 mini-adductions d'eau -appelées hydraulique villageoise améliorée (HVA) - à Dompleu (Man) et au

lancement de travaux des 500 forages dans le District des Montagnes, pour des points d'eau à motricité humaine. Aujourd'hui, nous sommes à un taux d'accès à l'eau potable de plus de 80 % au plan national. De 2011 à 2018, ce sont plus de 500 milliards de FCFA qui ont été injectés dans le secteur.

Le Programme Social du Gouvernement vient certainement renforcer tous ces acquis...

En effet, avec la réhabilitation de 21 000 pompes à motricité humaine, les acquis vont être renforcés. L'opération va s'étendre sur trois années, pour un coût global de 15 milliards de FCFA. Elle permettra l'alimentation en eau potable de près de 11 millions de personnes et contribuera également à la création d'environ 500 emplois permanents et occasionnels. Le gouvernement compte investir 1 320 milliards de FCFA dans le secteur de l'eau d'ici à 2020, en vue de relever les différents défis, avec le programme "Eau Pour Tous". Pour aider les populations rurales dans l'entretien

des pompes mises à leur disposition, l'Etat a confié la maintenance à la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI).

Avez-vous d'autres actions considérées comme prioritaires en matière d'accès à l'eau potable ?

L'une de nos actions prioritaires est destinée aux sous-préfectures. En effet, un diagnostic fait par le gouvernement indique que sur les 500 sous-préfectures, 200 ne sont pas équipées de systèmes d'adduction d'eau potable. D'où la mise en place d'un vaste programme dénommé "Eau Pour Tous". Ce programme prévoit la réalisation de 200 châteaux d'eau dans les chefs-lieux de sous-préfecture qui n'en n'ont pas. Eu égard à l'accroissement des populations, nous allons renforcer les capacités de production des localités déficitaires en eau potable. Dans le cadre des branchements sociaux en faveur des familles démunies, 450 000 familles auront accès à l'eau potable.

A Abidjan, vous avez opté pour une station de traitement d'eau de surface. Quelles en sont les raisons ?

La réalisation d'une station de traitement d'eau de surface, avec la "technologie membranaire", est une première à Abidjan. Cette technologie de traitement des eaux consiste en l'utilisation de membranes qui agissent comme des filtres laissant passer l'eau et retenant les solides en suspension et d'autres substances. C'est le fruit d'une convention de partenariat de plus de 108 milliards de FCFA, signée entre la Côte d'Ivoire et l'entreprise israélienne Fluence. Cette technologie nous permettra d'atteindre une capacité de production de 150 000 m³/jour. Ce choix s'explique par le fait qu'à Abidjan, l'eau brute est accessible et de bonne qualité. Etant donné que la population y augmente et que la ville s'étend, nous avons décidé de recourir à l'eau de surface pour compléter celle de la nappe souterraine. Le traitement se fera à partir de la lagune Aghien (District d'Abidjan) afin de sécuriser la production jusqu'en 2035. ■

Visite d'Etat dans la Région du N'Zi, 25 - 28 septembre 2019

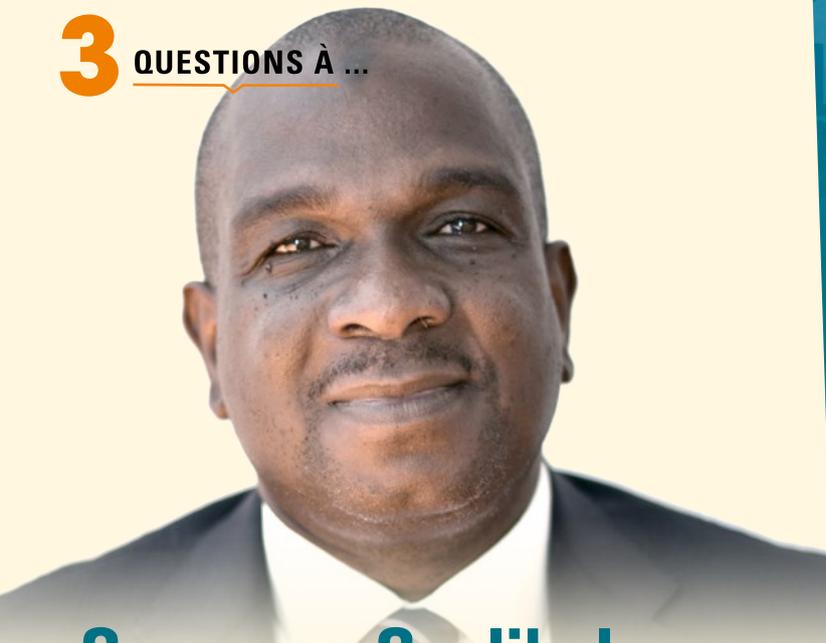


1. Le Président de la République Alassane Ouattara a effectué du 25 au 28 septembre 2019 une visite d'Etat dans la Région du N'Zi. Il y a annoncé un programme de 74 milliards de FCFA pour accélérer le développement de la Région. - **2.** Les femmes de la Région du N'Zi ont reçu de la Première Dame, Dominique Ouattara, des dons d'une valeur de 500 millions de FCFA. Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) pour la Région du N'zi est passé de 500 millions à 1 milliard de FCFA. - **3.** Le Président de la République Alassane Ouattara a procédé le 27 septembre 2019 à la mise sous tension du quartier Blaidy Extension de Bocanda. Le projet permettra à 1 300 personnes d'avoir accès à l'électricité.

Exécution du Programme Social du Gouvernement 2019-2020



1. Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a lancé le 27 mai 2019 à Etoubéti (Aboisso) l'opération de réhabilitation de 21 000 pompes à motricité humaine. L'opération permettra de desservir 11 millions de personnes en eau potable dans les zones rurales. - **2.** La Ministre Raymonde Goudou Coffie a inauguré, le 20 juillet 2019, un château d'eau pour approvisionner les populations de Bonikro (Djékanou) et des villages voisins.



Ousmane Coulibaly

Directeur Général du Guichet Unique du Foncier de Côte d'Ivoire

Le Guichet Unique du Foncier et de l'Habitat

Ousmane Coulibaly, Directeur Général du Guichet Unique du Foncier de Côte d'Ivoire, explique le renforcement de la valeur juridique des actes délivrés, en l'occurrence l'Arrêté de Concession Définitive (ACD).

■ **Monsieur le Directeur Général, on parle de lenteur dans la délivrance de l'Arrêté de Concession Définitive (ACD). Qu'en est-il ?**

Le processus de délivrance des ACD était très long par le passé. Il a même, pour diverses raisons, connu un arrêt. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Il faut savoir que la signature de l'ACD est soumise au respect d'un processus rigoureux. Avant la signature du ministre en charge de la Construction, des contrôles préalables sont faits pour établir avec certitude l'identité de l'acquéreur et vérifier si le vendeur est effectivement propriétaire du terrain. L'objectif est de réduire le nombre de litiges liés à la cession des terrains. La délivrance d'un ACD est un acte majeur dans le processus ; et cela ne saurait se faire dans la précipitation. J'estime que c'est à tort que certains parlent de lenteur. En réalité, le ministère travaille à la sécurisation des intérêts des parties en présence, notamment ceux de l'acquéreur.

■ **Qu'en est-il de la réforme de l'ACD ?**

La réforme de l'ACD a été initiée pour sécuriser et simplifier les procédures de la délivrance du titre de pleine propriété sur le foncier urbain. Elle a permis d'arriver à un système de numérisation de cet acte administratif. Cela va contribuer à réduire davantage le délai de délivrance, en le ramenant à trois ou quatre mois.

■ **Quelle est la force juridique de l'ACD ?**

Effectivement, nous avons redonné à l'ACD toute sa force juridique, en vue d'en faire un élément de sécurisation des transactions en matière foncière et de dynamisation de l'économie du secteur de la construction. Nous sommes conscients de la forte attente des populations par rapport à ce document. Avec toutes les précautions qui l'entourent désormais, l'ACD devient un document juridique inattaquable. Il peut être donné en hypothèque ou utilisé pour faire des transactions au niveau des notaires, sans aucune appréhension. ■

10 CHIFFRES SUR LE DÉVELOPPEMENT

Eau potable

82 %

de la population ont accès à l'eau potable en 2018, contre 78,4 % en 2015

Éducation

3 900 222 enfants

scolarisés au primaire en 2018, contre 3 370 558 en 2015, soit une hausse de 5 %

Électricité

22 heures

temps moyen de coupure d'électricité par an en 2018, contre 48h en 2011

Filière coton

461 197 tonnes

de coton-graine produites en 2018-2019, contre 412 646 tonnes en 2017-2018, soit une hausse de 12 %

Economie

1 382,51 milliards de FCFA

volume d'intervention de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire en 2019, contre 345,64 milliards de FCFA en 2015. soit une hausse de 400 %

Identification

600 000 extraits de naissances

délivrés, de 2017 à 2019, à des élèves du primaire non enregistrés à l'état-civil dans le cadre d'une opération spéciale dans 14 000 écoles sur toute l'étendue du territoire

Secteur minier

582,298 milliards de FCFA

chiffre d'affaires en 2018, contre 539,072 milliards de FCFA en 2017. Soit une hausse de 8,02 %

Marchés publics

98,8 jours

délai moyen de passation de marchés à fin mars 2019, contre 107,9 jours à fin mars 2018, soit un gain de 9 jours

Lutte contre la pauvreté

50 000 ménages

ont bénéficié au 31 mars 2019 du Programme des Filets Sociaux Productifs dans le cadre du Programme Social du Gouvernement 2019-2020

TIC

9 027 835 utilisateurs

de l'Internet en Côte d'Ivoire en 2017, contre 6 286 527 en 2016